

Réf: Dossier N° 030298

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICA TRANSIT BUSINESS VISION »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 58, Ilot 475

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA TRANSIT BUSINESS VISION »

Objet :

- TRANSIT ET LOCATION

- VENTE DE VEHICULES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (25,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 58, Ilot 475

Dirigeant(s) : M ANGAMAN BEUGRE JEAN JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03210 du 01/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21711/GTCA/RC/2021 du 01/12/2021

